
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



JURA

CHAMPAGNOLE
NOZEROT

SOMMAIRE

Page 3. La Communauté de communes

- En chiffres
- Élections communautaires
- Le personnel
- Principaux investissements

Page 7. Économie

- Atelier de découpe & abattoir
- Achat & vente de bâtiments
- Aide à l'Immobilier d'Entreprise
- Aide aux commerces
- Clés de l'entreprise
- Petits-déjeuners de l'économie

Page 12. Services à la population

- Laboratoire d'analyses médicales
- Centre aquatique Les Tritons
- Micro-crèches
- France Services
- Soutien à CNJ Seniors

Page 15. Urbanisme

- Autorisation du Droit des Sols
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Page 16. Environnement

- Projet Alimentaire Territorial

Page 17. Bâtiments scolaires

- Groupe scolaire du Val Chantant
- Travaux divers dans les écoles

Page 18. Assainissement

- Travaux de mise en séparatif des réseaux
- Système d'assainissement à Le Vaudioux

Page 20. Culture et événementiel

- Subventions culturelles & sportives
- Tour de France Femmes
- Printemps Palladien

Page 21. Tourisme

- Taxe de séjour
- Étude de fréquentation OGS
- Salon du randonneur
- Statistiques de fréquentation
- Aménagement de la véloroute
- Projet La Halte
- Programme d'aménagement 22-24

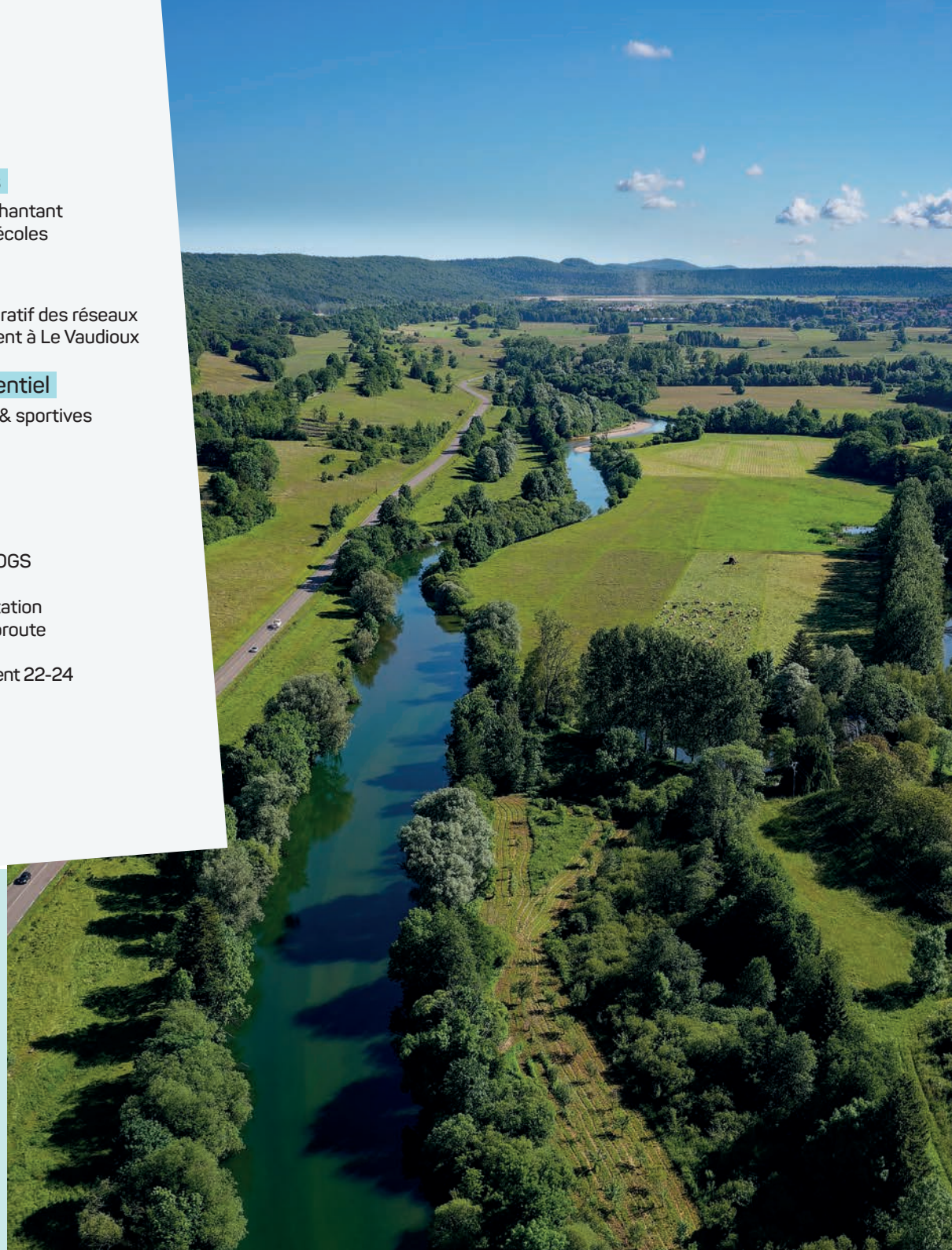
Page 25. Communication

- Supports institutionnels
- Supports touristiques
- Presse

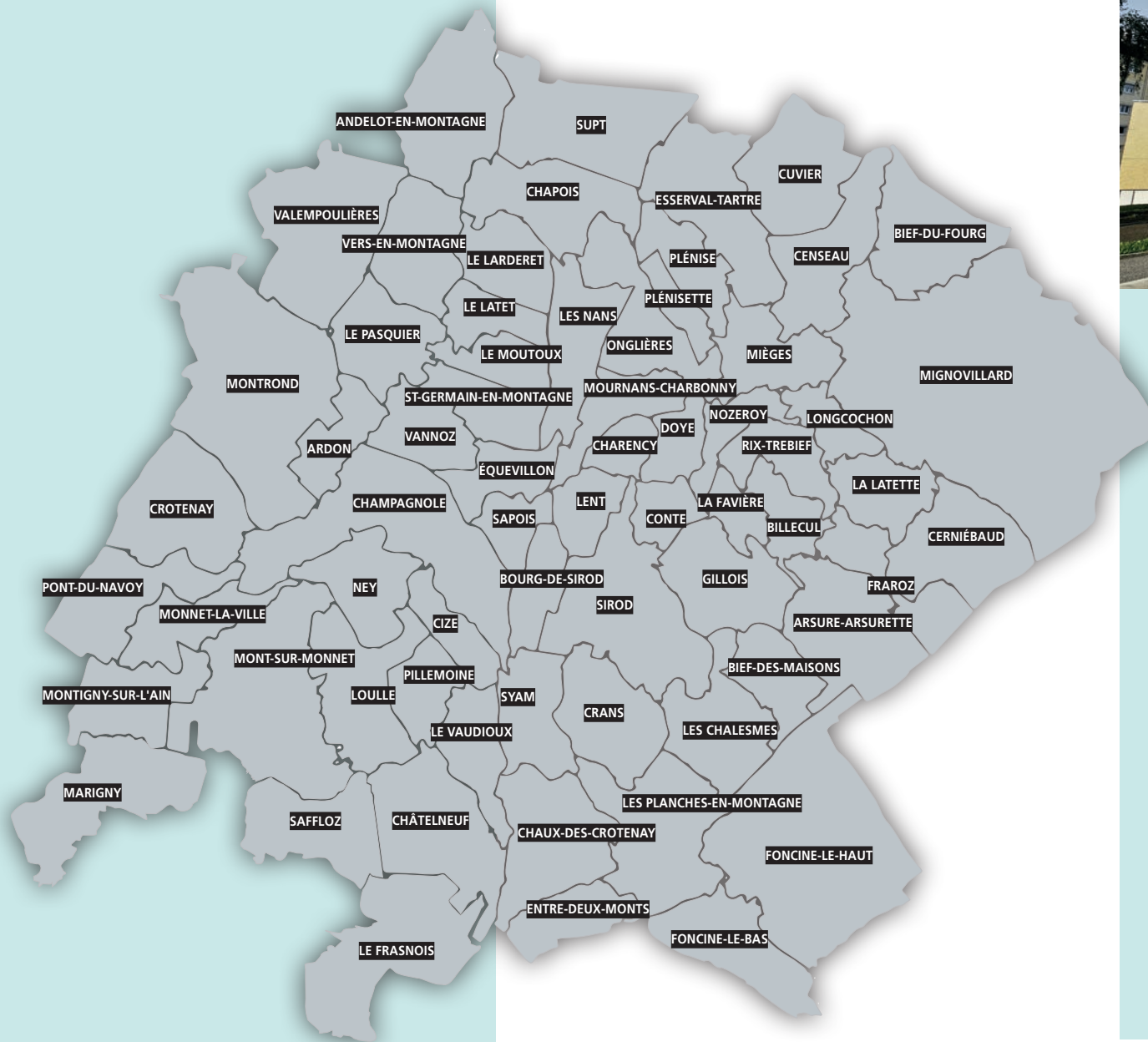
Rapport d'activité 2024

Directeur de la publication : Rémi Hugon, Président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
Rédaction et conception graphique : Éloïse Jacquemin
Crédits photos : F. Modolo, D. Bottin, L. Aubert, L. Lepeule, M. Pelletier, K. Neveux, J-M. Wichtrey, CNJ Seniors, Jura Tourisme, Les Scènes du Jura, FORMA³, Verdi Ingénierie & Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.
Imprimé par nos soins.
Septembre 2025.

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard - 39300 Champagnole
03 84 52 06 20 - contact@champagnolenozeroyjura.fr
champagnolenozeroyjura.fr



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



— EN CHIFFRES

66 communes
627 km² de superficie
23 841 habitants

1 président
14 vice-présidents
31 membres du bureau
92 conseillers communautaires
62 conseillers suppléants
46 membres du personnel

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Suite à l'accession du président alors en place, Clément Pernot, à l'assemblée sénatoriale, des élections ont été organisées le 13 mai 2024 en vue d'un remaniement de l'exécutif de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

Après l'élection du nouveau président, Rémi Hugon, 13 vice-présidents ont été élus à leur tour (voir ci-contre).

Le nouveau Bureau est, quant à lui, composé de 31 membres. Le président et les vice-présidents sont membres de droit. Les 17 élus supplémentaires sont les conseillers communautaires suivants : Chantal MARTIN, Patrice MAIRE, Jean-Paul MAITRE, Florent SERRETTE, Monique FANTINI, Alain GAVIGNET, Philippe CUEVAS, Pascal GRENIER, Louis-Pierre MARESCHAL, Catherine DAVID-ROUSSEAU, David ALPY, Christian DRECQ, Olivier CAVALLIN, Dominique CHAUVIN, Geneviève MOREAU, Pascal VOLPOET et Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS.

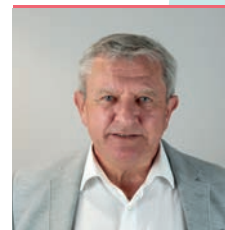
En parallèle, suite aux votations du mois de juin 2024 qui se sont déroulées dans deux communes du territoire, ont été élus maires Vincent Jeannot (Cuvier) et Philippe Dubois (Loulle).

Réprésentants au sein de la CC :

- Cuvier : Vincent Jeannot (titulaire) et Catherine Bourgeois (suppléante) ;
- Loulle : Philippe Dubois (titulaire) et Frédéric Cordier (suppléant).



Rémi HUGON
Maire de Montigny-sur-l'Ain
Président



Philippe WERMEILLE
Maire de Cize
1^{er} Vice-président
Affaires générales, finances
& aménagement numérique



Guy SAILLARD
Maire de Champagnole
2^e Vice-président
Assainissement
& eau potable



Pascal TISSOT
7^e Adjoint de Champagnole
3^e Vice-président
Économie
& aménagement du territoire



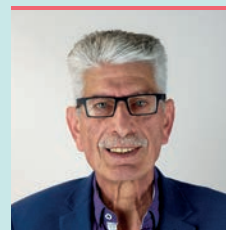
Monique VILLEMAGNE
Maire de Sirod
4^e Vice-présidente
Tourisme



David DUSSOUILLEZ
1^{er} Adjoint de Champagnole
5^e Vice-président
Emploi, insertion & relations
avec les partenaires



Catherine ROUSSET
Maire de Arsure-Arsurette
6^e Vice-présidente
Crèche, petite enfance &
foyer d'accueil médicalisé



Alain CUSENIER
Conseiller municipal de
Champagnole
7^e Vice-président
Services à la population



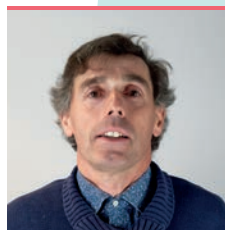
Patrick VUITTENEZ
Maire de Safflaz
8^e Vice-président
Action sociale & micro-crèches



Sébastien BONJOUR
Conseiller municipal de
Champagnole
9^e Vice-président
Culture & événementiel



Gérard AUTHIER
Maire de Équevillon
10^e Vice-président
Bâtiments scolaires



Gérald COURVOISIER
Maire de Billecul
11^e Vice-président
Agriculture, environnement
& Projet Alimentaire Territorial



Gilbert BLONDEAU
Conseiller municipal de
Foncine-le-Haut
12^e Vice-président
Gestion de l'eau & des
milieux aquatiques,
prévention des inondations



Gérard CART-LAMY
Maire de
Les Planches-en-Montagne
13^e Vice-président
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

LE PERSONNEL

En 2024, l'équipe salariée* de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura était composée de 17 agents titulaires de la fonction publique territoriale et de 29 agents non titulaires.

* Comprenant également les agents sur contrat d'accroissement temporaire d'activité.



Les effectifs

- Femmes : 35
- Hommes : 11



Les catégories

- A : 13
- B : 16
- C : 17



Les filières

- Administrative : 24
- Technique : 14
- Sociale : 1
- Médico-sociale : 7



Lieux de travail

- France services
- Crèche La Hulotte
- Maison du Tourisme
- Siège de la Communauté de communes

EN BREF

Réorganisation des bureaux

Les affectations de bureaux au siège de la CC ont été repensées en fonction des différents services et des collaborations quotidiennes de chacun.

Réorganisation au sein du service Assainissement

Avec l'arrivée d'une technicienne pour la gestion du volet assainissement collectif, le responsable technique du service a pu réor-

ganiser son temps de travail afin de prioriser les budgets d'investissement et travaux qui en découlent.

Modification du temps de travail à la crèche La Hulotte

Le 1^{er} juillet 2024, après concertation avec les agents et les élus, une nouvelle organisation du temps de travail a été testée par les agents de la crèche.

Ainsi, une organisation à 37 h hebdomadaire, qui permet

de générer 12 RTT par an (pour un agent à temps complet), a été mise en place. Cette organisation a également entraîné des modifications dans les horaires de travail.

Après six mois de test qui se sont avérés concluants, il a été décidé (lors du Conseil communautaire de novembre 2024) de pérenniser définitivement cette organisation dès le 1^{er} janvier 2025.



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

au cours de l'année 2024

ARRIVÉES

- ✎ **Véronique ARBEZ** - Retour au sein de la crèche après une période de disponibilité
- ✎ **Sandrine MAILLET** - Agente de cuisine à la crèche
- ✎ **Sarah GONNOT** - Technicienne assainissement collectif
- ✎ **Nathalie SERRETTE** - Agente France services
- ✎ **Ludivine DAVID** - Auxiliaire de puériculture à la crèche
- ✎ **Élodie MEHL** - Technicienne assainissement non collectif

DÉPARTS

- ✎ **Lorraine AUBRY** - Auxiliaire de puériculture à la crèche
- ✎ **Andréa BENARIBI** - Technicienne assainissement non collectif

MISE EN PLACE D'UN PÔLE DE DIRECTION

- ✎ Directeur Général des Services : **Antoine GINDRE**
- ✎ Directeurs Généraux des Services Adjoints qui assument des domaines de compétences distincts :
 - **Olivier BAUNE** : Administration générale, Finances & Assainissement
 - **Morgan BOURDENET** : Urbanisme, PLUi & Aménagement du territoire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2024

Atelier de découpe : 639 013,08 €

Micro-crèche de Monnet-la-Ville : 368 227,69 €

Micro-crèche d'Andelot-en-Montagne : 264 671,31 €

Aide à l'Immobilier d'Entreprise : 501 000 €*

** Versements des subventions à MECA-BAT (91 000 €), au Relais du Fumé (5 000 €), à Premier Plateau (100 000 €), à Sab Thevenin (100 000 €), à Sublimétal (100 000 €), à Jura Isolation (100 000 €) et à la Fruitière du Mont-Rivel (5 000 €).*

DST Relance : 690 416,96 €

Tourisme (PDIPR) : 114 043,59 €



Atelier de découpe Comptoir Champagnolais des Viandes à Équevillon.



Micro-crèche Les P'tits Curieux
à Monnet-la-Ville.



Extension de l'entreprise Sab Thevenin
à Équevillon/Champagnole.

ÉCONOMIE

COMPTOIR CHAMPAGNOLAIS DES VIANDES L'EXTENSION OPÉRATIONNELLE

La Communauté de communes a lancé, en 2023, les travaux d'extension de l'atelier de découpe afin, notamment, de pouvoir absorber de plus gros tonnages. Le principal objectif de l'abattoir est d'être au service des éleveurs locaux, avec en option spécifique le découpage de la viande jusqu'à la portion consommateur. Après une année de travaux, les locaux de l'extension ont été réceptionnés le 13 mars 2024.

La collectivité loue le nouveau bâtiment à la société Comptoir Champagnolais des Viandes, qui gère l'atelier de découpe. D'une surface de 288 m², les nouveaux locaux comprennent : une extension de la galerie de liaison entre l'abattoir et l'atelier de découpe, un local de stockage des produits finis, de nouveaux frigos, une salle de découpe, un tunnel de lavage, un bureau, un quai d'expédition...

L'augmentation du tonnage a pu commencer dans la foulée et s'est amplifiée progressivement durant toute l'année 2024.

Le budget des travaux est de 1 033 100.21 € HT. Une subvention FNADT a été octroyée pour un montant de 101 836 € ainsi qu'une subvention DETR à hauteur de 200 000 €. Le solde est financé par la Communauté de communes.



VIANDE NATURE JURA LE CHANTIER EST LANCÉ

Afin de s'adapter aux installations voisines (atelier de découpe), l'abattoir Viande Nature Jura nécessitait également certains réajustements.

Les travaux ont démarré en fin d'année 2024 avec installation d'une nouvelle chaîne porcine pour répondre au tonnage plus important puis, en début d'année 2025, avec le renouvellement du système froid pour un montant total prévisionnel de 594 610 €.

La station de prétraitement du site va également faire l'objet de travaux de réhabilitation pour satisfaire aux normes de rejets.

ÉCONOMIE

ACHAT DE BÂTIMENTS

• Bâtiment SNTS

La construction d'un nouveau bâtiment par l'entreprise SUBLIMETAL impliquait que l'entreprise actuelle, connue sous le nom de SNTS, devait quitter les locaux qu'elle occupait rue Victor Bérard à Champagnole.

Considérant que la Communauté de communes souhaitait conserver la maîtrise de la destination de ce bâtiment et replacer les activités économiques vers les zones dédiées, elle s'est portée acquéreur de l'ensemble immobilier pour un montant de 547 000 €. Ce dernier est composé d'un bâtiment principal d'une surface de 1 441 m² et d'un bâtiment secondaire d'une surface de 315 m².

• Bâtiment Écochauffe 39

La Communauté de communes a acquis, en 2022, une parcelle de 2 411 m² située avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Champagnole. Le bâtiment de 830 m² se trouvant sur ce terrain était loué, en partie, à la société Écochauffe 39, dont le dirigeant souhaitait vendre son fonds de commerce.

Afin de poursuivre l'aménagement de cette zone et de maintenir une harmonie paysagère avec l'espace commercial voisin, les élus de la Com-Com ont voté, lors de la séance du Conseil du 8 avril 2024, le rachat du fonds de commerce pour un montant de 32 000 €.



VENTE DE LOCAUX

ZONE DU MONT-RIVEL

Bâtiment anciennement Artica

Au cours de l'année 2024, la Communauté de communes, propriétaire de l'ensemble immobilier anciennement Artica, a cédé une partie des locaux à l'entreprise Bavoyssi (820 m²) pour un montant de 250 000 € HT et à la société TB Auto (534 m²) pour un montant de 291 030 € HT.



ÉCONOMIE

AIE : ATTRIBUTION 2024

Des entreprises du territoire de la Communauté de communes bénéficient régulièrement d'aides dans le cadre de leurs projets d'aménagements respectifs.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les Aides à l'Immobilier d'Entreprise sont du ressort des communes et EPCI. Au niveau de la collectivité, l'aide est apportée sous la forme d'une subvention plafonnée selon différents critères.



SUBLIMÉTAL

L'entreprise Sublimétal a présenté une demande de subvention AIE pour la construction de son usine, intégrant une école de polissage, dans la zone d'activités André-Schwartzmann à Champagnole.

Pour ce projet, la subvention AIE, octroyée par la Communauté de communes lors de la séance du Conseil du 4 juin 2024, s'élève à 100 000 € sur une dépense éligible totale de 3 715 626 € HT.

LE RELAIS DU FUMÉ

La société Le Relais du Fumé a présenté une demande de subvention AIE concernant des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de ses locaux professionnels de vente et de préparation, pour un montant total de 268 844 €.

L'aide à destination des entreprises agroalimentaires, qui possèdent une activité complémentaire de production et/ou de transformation, est apportée sous forme de subvention plafonnée à 5 000 € HT et conditionnée à une dépense éligible d'un montant minimum de 200 000 € HT.

Par délibération du 25 janvier 2024, la subvention AIE octroyée par la Communauté de communes s'élève donc à 5 000 € HT sur une dépense éligible de 239 982 € HT.

JURA ISOLATION

L'entreprise Jura Isolation, spécialisée dans la fabrication et la pose de panneaux et portes isothermes, a présenté une demande de subvention AIE concernant la construction de l'extension de son site de fabrication.

Pour cet aménagement, la subvention AIE octroyée par la Communauté de communes lors du Conseil communautaire du 14 novembre 2024 s'élève à 100 000 €, sur une dépense éligible totale de 1 291 009 €.





AIDE AUX COMMERCES

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête des Mères, l'Union Commerciale et Artisanale de Champagnole a mis en place, courant mai 2024, l'opération « Shopping remboursé », qui offre la possibilité aux usagers de gagner le remboursement de leurs achats.

Cette opération, visant à encourager les clients à faire leurs courses dans les commerces locaux, a été soutenue par la Communauté de communes à hauteur de 7 000 €. Comme lors des précédentes éditions, les clients pouvaient gagner le remboursement de leurs achats effectués dans l'ensemble des commerces du territoire intercommunal.

Le tirage au sort s'est effectué à la fin du mois de mai : sur un peu plus de 1 000 participants, 56 d'entre eux ont vu leurs achats remboursés, dont 15 gagnants à 200 € (somme maximale remboursable).



LES CLÉS DE L'ENTREPRISE

LE DISPOSITIF RECONDUIT POUR TROIS ANS

Le dispositif des « Clés de l'entreprise » a été lancé en 2022 à l'intention des élèves de 4^e et de 3^e des trois collèges du territoire intercommunal. Mise en place par le Comité Local École-Entreprise, cette action permet de créer des passerelles entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise, et donne aux collégiens la possibilité de découvrir la diversité des métiers offerts par les secteurs industriels et marchands des entreprises locales.

Le dispositif s'appuie sur une convention tripartite, convenue entre l'Éducation Nationale, le Département du Jura et la Communauté de communes. Pour sa part, la CC a la charge de mettre en relation entre les acteurs économiques et les scolaires et de régler la moitié des frais, dont ceux de transport, liés à la mise en oeuvre du projet.

Les deux précédentes éditions s'étant avérées positives pour l'ensemble des acteurs engagés, la convention a été renouvelée pour une période de trois ans. Les élèves de 5^e font désormais eux aussi partie du dispositif.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les élèves ont notamment visité les entreprises Elixia (limonaderie), ELLAPS (lunetterie), Leclerc (supermarché) et SIBC (scierie).

ÉCONOMIE

PETITS-DÉJEUNERS DE L'ÉCONOMIE

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de communes a organisé, le 21 novembre 2024, dans les locaux de la collectivité, son premier « Petit-déjeuner de l'économie ». Une cinquantaine de participants (entrepreneurs, artisans, commerçants, industriels, professions libérales, associations, élus communautaires et autres acteurs économiques du territoire...) ont répondu à l'invitation et ont pu échanger dans une ambiance conviviale.

À cette occasion, le président de la CC, Rémi Hugon, ainsi que les vice-présidents, Pascal Tissot et David Dussouillez respectivement chargés de l'économie et de l'emploi, ont rappelé l'importance du développement économique sur le territoire. Ces petits-déjeuners permettent ainsi de tisser un réseau entre les différents acteurs économiques relevant de secteurs d'activités variés.

En parallèle, la Communauté de communes poursuit son accompagnement des entreprises locales, en les dirigeant vers les bons interlocuteurs et en facilitant leur installation et leur développement.

Suite à cette première rencontre, les « Petits-déjeuners de l'économie » se poursuivent à un rythme mensuel sur différents sites, et bénéficient d'une adhésion grandissante.

De nombreux thèmes (recrutement, reprise d'entreprise, pérennisation d'une activité, économies d'énergies, rapports avec différentes instances comme le Tribunal de commerce, la CCI, France Travail...) sont abordés par les intervenants, qui apportent chacun leurs témoignages et expertises au bénéfice de l'ensemble des participants.



SERVICES À LA POPULATION



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Afin de compléter le « pôle santé » de Champagnole, il a été proposé au laboratoire d'analyses médicales Médylis de s'installer dans un nouveau bâtiment, dont la construction est prévue à proximité immédiate de la Maison de Santé, rue de l'Égalité.

La Communauté de communes aura en charge la construction du bâtiment. Le contrat de maîtrise d'oeuvre a été passé avec le cabinet d'architectes FORMA³ (Dole). La demande de permis de construire a été déposée au cours de l'automne 2024 et le chantier lancé en 2025.

Le nouveau bâtiment s'organisera sur une surface d'environ 200 m² et comprendra un espace d'accueil et une salle d'attente, plusieurs cellules de prélèvements et une salle technique. Un bureau pour les biologistes, ainsi qu'une salle de repos, des sanitaires et divers locaux techniques (laverie, vestiaires...) viendront compléter l'installation. À l'extérieur, un parking dédié, assorti d'un arrêt-minute, sera aménagé.

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le centre aquatique Les Tritons, situé à Champagnole, est géré, pour le compte de la Communauté de communes, par la société Vert Marine dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Retour sur les chiffres de l'année 2024.

Quelques chiffres

FRÉQUENTATION 2024, 75 067 ENTRÉES AU TOTAL DONT :

• Entrées unitaires : 20 254	• Pass : 23 583	• Activités : 1 518
• Cartes d'abonnement : 10 522	• Forme Santé : 3 013	• Scolaires : 12 522
• École de natation : 2 867	• CE : 784	• Clubs : 4

La fréquentation a augmenté de 9 % par rapport à l'année 2023.

Le chiffre d'affaires a, dans le même temps, connu une progression de 14 %.



SERVICES À LA POPULATION

MICRO-CRÈCHES INTERCOMMUNALES

• Inauguration à Monnet-la-Ville

L'inauguration de la micro-crèche Les P'tits Curieux s'est déroulée le 28 août 2024 à Monnet-la-Ville. Cette nouvelle structure, permet d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants du territoire intercommunal.

Les travaux de la micro-crèche, qui avaient débuté en septembre 2023, ont été réceptionnés au cours du mois de juillet 2024, pour une ouverture la dernière semaine d'août. D'une surface de 143 m², les locaux ont été construits sur un terrain mis à disposition par la commune de Monnet-la-Ville. Conçus par l'atelier d'architecture Sandrine Tissot, ils se composent d'un hall avec espace langes, d'une grande salle d'activité, de 3 chambres, d'une cuisine, de sanitaires, d'un bureau et d'un espace extérieur clos. Doté d'une ossature bois qui permet de garder la fraîcheur pendant l'été, le bâtiment est particulièrement lumineux.

La micro-crèche Les P'tits Curieux peut accueillir 12 enfants (de 2 mois et demi à 4 ans) simultanément.

D'un montant de **531 613 € HT**, les travaux de la micro-crèche de Monnet-la-Ville ont été financés par :

- La Communauté de communes : 207 556 €
- L'État (DETR) : 161 957 €
- La CAF : 129 600 €
- La MSA : 32 500 €



• Les travaux touchent à leur fin à Andelot-en-Montagne

La micro-crèche d'Andelot-en-Montagne a trouvé sa place dans l'ancien Modern Hotel du centre-bourg. Entièrement restauré par la SCI Comte père & fils, ce bâtiment comprendra à terme : au rez-de-chaussée les locaux de la micro-crèche, un salon de coiffure et un cabinet infirmier. À l'étage, des logements seront créés.

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de la micro-crèche se sont achevés en fin d'année 2024, l'ouverture a été effective le 2 décembre. D'une surface de 160 m², les locaux comprennent un hall, une grande salle d'activité, un espace langes, deux chambres, une cuisine, un espace repas, un bureau, une buanderie, des vestiaires, des sanitaires et un jardin clos.

Cette micro-crèche, tout comme celle de Monnet-la-Ville, est gérée par Julie Trossat et dirigée par Manon Pelletier. Elle a également pris l'appellation de Les P'tits Curieux. 12 enfants peuvent également être accueillis en même temps.

SERVICES À LA POPULATION

FRANCE SERVICES

Ouvertes depuis 2022, les trois structures France services du territoire intercommunal répondent à un réel besoin du public. Ces guichets, ouverts à tous, sont destinés à faciliter les formalités administratives et numériques du quotidien. Ce service de proximité est confidentiel et gratuit.

2024 en chiffres

Bilan de l'action France services sur les 3 bureaux du territoire pour l'année 2024 :

- 10 163 accompagnements au total* ;
- 34,5 accompagnements / jour en moyenne ;
- 70 % en visite spontanée, 30 % sur RDV ;
- 54 % de femmes et 46 % d'hommes ;
- 38 % de retraités, 37 % d'actifs occupés, 4 % d'actifs chômeurs, 5 % d'inactifs, 2 % d'étudiants, 14 % divers ;
- Durée de l'accompagnement : 70 % < 20 min, 20 % entre 20 et 40 min, 10 % > 40 min ;
- 61 ateliers et 79 permanences ont été réalisés, avec les partenaires, à destination des usagers.

** La fréquentation a augmentée de 25 % par rapport à 2023.*

Parmi les usagers accompagnés, les 66 communes du territoire intercommunal sont représentées.
15 % des usagers aidés proviennent d'un territoire situé hors de la Com-Com.



CNJ SENIORS

Pour rappel, ce service de transport solidaire, à destination des personnes de plus de 60 ans, a été mis en place fin 2019 sur le territoire intercommunal.

L'équipe fonctionne grâce au bénévoles, notamment conducteurs volontaires, qui perçoivent une indemnité kilométrique.

Au titre de l'année 2024, la collectivité a octroyé une subvention de 17 000 € à l'association CNJ Seniors, dans le cadre d'une convention de partenariat, pour son action sur le territoire.



2024 en chiffres

- 446 bénéficiaires du service, dont 348 femmes et 98 hommes ;
- Principaux motifs de déplacements : courses et besoins en santé ;
- 1 941 déplacements au total ont été effectués en 2024 ;
- Plus de 36 000 km ont été parcourus en 2024, soit une augmentation de plus de 24% par rapport à 2023.



AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) est chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme, telles que les permis de construire, de démolir ou d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme... Il vérifie que les projets de travaux déposés respectent les règles contenues dans les Plans Locaux d'Urbanisme, ou tout autre document d'urbanisme en vigueur sur le territoire. Ces règles concernent notamment l'utilisation des sols, l'implantation, la nature, l'architecture ou encore l'assainissement...

Le respect des documents d'urbanisme a pour vocation, entre autres, d'assurer un équilibre entre le développement des communes et la protection des espaces naturels et agricoles afin de tendre vers un développement harmonieux des paysages, urbain et rural, pour garantir la qualité de vie des habitants.

Le service ADS de la Communauté de communes est mutualisé avec la Communauté de communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura et la commune de Ruffey-sur-Seille (CC Bresse Haute Seille). Il gère les demandes pour le compte de 32 communes de notre collectivité et pour 21 communes de celle d'Arbois Poligny Salins. En 2024, le service a instruit 1 755 dossiers d'urbanisme (contre 1 718 en 2023).

Depuis 2023, le service ADS a trouvé son rythme de croisière et est composé d'un effectif stable (4 salariés).

2024 en chiffres

Nombre total de dossiers reçus	1 755
Certificats d'urbanisme	116
Déclarations préalables	1 243
Permis de construire	359
Permis de démolir	15
Permis d'aménager	22

32 communes de la CC Champagnole Nozeroy Jura

Nombre total de dossiers reçus	1 032
Certificats d'urbanisme	69
Déclarations préalables	722
Permis de construire	222
Permis de démolir	5
Permis d'aménager	14

21 communes de la CC Arbois Poligny Salins

Nombre total de dossiers reçus	693
Certificats d'urbanisme	47
Déclarations préalables	493
Permis de construire	136
Permis de démolir	9
Permis d'aménager	8

Commune de Ruffey-sur-Seille

Nombre total de dossiers reçus	30
Certificats d'urbanisme	0
Déclarations préalables	28
Permis de construire	1
Permis de démolir	1
Permis d'aménager	0

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ou PLUi, définit les règles de développement et de protection du territoire, mais aussi celles d'occupation du sol. S'appliquant à toutes les parcelles et s'adressant à toute personne publique ou privée, il constitue le document de référence pour l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

L'objectif de la collectivité est de concilier le développement économique et l'accueil des populations (1 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040), tout en préservant le cadre de vie, le patrimoine et les ressources du territoire.

Le PLUi a été prescrit par les élus de la CC en décembre 2021. Tout au long du projet, les 66 communes ont été sollicitées afin d'élaborer un document répondant à leurs attentes. Après la réalisation d'un diagnostic pour analyser les grandes tendances et tracer les lignes du projet de territoire, puis la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ce fut au tour du zonage de chaque commune d'être défini, au cours de l'année 2024, pour réglementer les conditions d'utilisation du sol.

En 2025, le PLUi passera en phase d'évaluation auprès de plusieurs commissions départementales. Il sera ensuite transmis aux organismes publics concernés : État, Région, chambres d'agriculture, de commerce et d'artisanat, avant d'être soumis à enquête publique.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Depuis 2014, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt encourage à relocaliser l'agriculture et l'alimentation via la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Sur le territoire intercommunal, de nombreuses initiatives façonnent le système alimentaire sans qu'il y ait forcément de concertation. La création d'un PAT permettra de développer une stratégie alimentaire de proximité globale.

Les objectifs dans la mise en place d'un PAT sont les suivants :

- Soutenir le développement de filières agricoles locales ;
- Faciliter l'accès aux produits locaux et à une alimentation de qualité ;
- Contribuer à l'essor des circuits courts ;
- Étendre le maillage d'exploitations ;
- Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques pour faire face aux évolutions climatiques ;
- Limiter le gaspillage et la précarité alimentaires.

L'intercommunalité aura pour rôle de coordonner le projet avec la mise en place, en 2025, d'un COPIL. Dans un premier temps, un diagnostic sera élaboré afin de réaliser un état des lieux de l'existant.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

GROUPE SCOLAIRE DU VAL CHANTANT



L'école primaire du Val Chantant, à Nozeroy connaît un effectif grandissant depuis quelques années. L'ouverture d'une 6^e classe s'est même avérée nécessaire lors de la rentrée 2024 afin de répondre à l'augmentation des effectifs.

Confrontée, depuis quelques temps, à un manque de place pour accueillir les élèves, l'école nécessite de plus grands locaux. Si le projet initial prévoyait de réhabiliter les bâtiments existants, cette

option s'est avérée irréalisable en raison de la situation trop enclavée de l'établissement. La construction d'un nouveau bâtiment a donc été décidée afin d'accueillir les enfants des classes maternelles et élémentaires domiciliés dans 11 communes du « plateau » : Billecul, Charency, Doye, Gillois, La Favière, La Latette, Longcochon, Mièges, Mournans-Charbonny, Nozeroy et Rix-Trébief.

Dans un premier temps, la Communauté de communes avait envisagé d'implanter la nouvelle école sur un terrain lui appartenant, situé derrière l'EHPAD. Finalement, après avoir conclu un accord avec la Coopérative beurrière du Val de Mièges (Nozeroy) dans le cadre d'un échange de terrain, le nouvel établissement sera construit en face du collège Gilbert-Cousin. Les locaux seront composés d'un hall d'accueil permettant d'organiser le bâtiment en 3 parties (maternelle, élémentaire et périscolaire), de 6 classes de 60 m² chacune, d'une salle de repos, d'une salle de motricité ainsi que d'une salle plurifonctionnelle pour l'accueil des périscolaires et l'espace bibliothèque. À l'extérieur, seront aménagés un préau et une cour de récréation ainsi qu'un parking.

Lors du Conseil communautaire du 30 septembre 2024, les élus ont attribué la maîtrise d'oeuvre à l'atelier d'architecture Sandrine Tissot pour un montant de 199 200 € HT. Le chantier de construction du nouveau groupe scolaire devraient débuter en fin d'année 2025.



TRAVAUX DIVERS DANS LES ÉCOLES

Deux établissements scolaires situés sur le territoire de la Communauté de communes ont bénéficié de différents travaux au cours de l'année 2024.

École maternelle de Valentenouze Champagneole

L'entreprise Zeno-Schneider (Champagnole) a effectué, au cours de l'été, la rénovation de l'ensemble des sols des classes et de la salle de motricité de l'école. Le montant total des travaux s'élevait à 39 665,74 € TTC. Ces derniers ont été financés par l'État (FCTVA 6 506,77 €), la Communauté de communes (16 579,48 €) et les communes concernées (16 579,48 € au prorata du nombre d'habitants : Champagneole 15 102,09 €, Ardon 206,19 €, Sapois 745,87 €, Syam 346,04 € et Les Nans 179,30 €).

Groupe scolaire de l'Alliance Arsure-Arsurette

Le groupe scolaire de l'Alliance a bénéficié de travaux de mise aux normes de son assainissement autonome. Le chantier a été confié aux entreprises Électricité Blondeau (Nozeroy), SARL Guillemain (Mignovillard) et Dole Frères (Mièges). Les travaux, d'un montant total de 27 725,01 €, ont été financés par l'État (FCTVA 4 470,91 €), l'Agence de l'Eau (3 300 €), la Communauté de communes (9 977,05 €) et les communes concernées (9 977,05 € en cinq parts égales conformément à l'accord conclu entre elles, soit 1 995,41 € pour Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Cerniébaud, Les Chalesmes et Fraroz).

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF

Pour rappel, d'importants travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement (collecte des eaux usées), pilotés par la Communauté de communes, ont débuté en 2023 et se poursuivront jusqu'en 2026. Ce projet, d'un montant de 15 120 000 € TTC, s'attache à mettre aux normes le réseau de Champagnole et des communes rattachées à sa station d'épuration.

Le chantier est mené par le maître d'oeuvre Verdi Ingénierie. Les entreprises Di Lena and Co (mandataire), Bénétruy TP et TP Bonnefoy (cotraitants) sont chargées des travaux. La deuxième tranche du chantier, qui a démarré en bordure de l'Ain fin 2023, s'est poursuivie tout au long de l'année 2024 dans le secteur sud-est de Champagnole, notamment dans la rue des Combettes, la rue Ernest-Roz, la rue Pierre-Langue et l'avenue Jean-Jaurès. Une partie de la rue Léon-Blum a également été en travaux au cours de l'été (interrompu afin de ne pas gêner l'accès au collège des Louataux).

À noter que les « bons déblais » de ces travaux sont réutilisés sur un autre chantier d'assainissement : ils ont servi de remblai de terrassement au niveau des travaux de la station d'épuration de Le Vaudioux (voir page suivante).



Le chantier en bref

Objet du marché : mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Durée d'exécution : 2022 à 2026 inclus

Montant : 15 120 000 €

Attribution du marché : Di Lena and Co (mandataire), Bénétruy TP et TP Bonnefoy (co-traitants)

Maître d'oeuvre : Verdi ingénierie

La seconde tranche de travaux dans le détail

> 5 932 491 € HT : coût de la seconde tranche de travaux ;

> 12 000 mètres linéaires de réseaux, dont 10 200 mètres linéaires de canalisations principales ;

> 285 regards ;

> 2 250 mètres linéaires de branchements des conduites vers les propriétés ;

> 445 boîtes de branchements installées en limite de propriété.

L'Agence de l'Eau a subventionné à hauteur de 36 % les travaux réalisés au cours de l'année 2024.

ASSAINISSEMENT

SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT À LE VAUDIOUX

Jusqu'à présent, la commune de Le Vaudieux était en assainissement non collectif : elle disposait d'un réseau de « type pluvial », qui récupérait les eaux de pluies et les eaux en sortie de prétraitement (fosse septique). Le projet de passer le bourg principal* en assainissement collectif était à l'étude depuis plusieurs années.

À travers ce chantier, il s'agit de créer une station d'épuration, des réseaux séparatifs ainsi que deux postes de relevage (situés rue du Pont et rue de la Cloche). La station, de type « filtres plantés de roseaux », a été calibrée pour une capacité de 198 équivalents-habitants.

Assistée par le maître d'oeuvre Verdi Ingénierie, la CC a lancé les travaux sur les réseaux durant l'été 2024 dans la partie centrale du village (route de Pillemoine, rue de Traverse puis chemin des Haies). Ils ont été réalisés par les entreprises SEJ (Censeau) et De Giorgi (Pontarlier).

De son côté, le chantier qui concerne la station d'épuration est réalisé par les entreprises Benetruy TP (Lemuy) et SCIRPE (Sainte-Foy-lès-Lyon). Ils ont débuté à la fin du mois de septembre 2024 à la sortie du village (rue de la Cloche).

Pour rappel, la création d'un réseau séparatif permet de diriger uniquement les eaux usées vers la station d'épuration, sans les eaux pluviales (pose d'un réseau d'eaux usées neuf et abandon du réseau existant ; celui-ci peut être réutilisé en réseau d'eaux pluviales).

L'ensemble du chantier devrait être achevé au cours du printemps 2025.

** Ce projet ne concerne pas un lotissement récent du village, qui fonctionne avec une microstation, ni le hameau de La Billaude.*



Le budget

Le montant des travaux s'élève à 1 165 257, 45 € HT, répartis comme suit :

- > **665 576,72 € HT** pour la création des réseaux ;
- > **364 730,80 € HT** pour la création de la station d'épuration ;
- > **134 949,93 € HT** pour la maîtrise d'oeuvre, les études, les annonces, etc.

L'État (DETR) a octroyé une subvention d'un montant de 303 480 € et le Département du Jura a alloué une aide d'un montant de 303 500 €. Le solde est à la charge de la Communauté de communes.

Quelques chiffres

Ce chantier de travaux comprend l'installation de :

- > **1 425 mètres linéaires de réseau polypropylène** ;
- > **50 regards** ;
- > **45 boîtes de branchement** ;
- > **2 postes de relevage** ;
- > **2 fonçages sous rivière.**

CULTURE & ÉVÈNEMENTIEL



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

En 2024, la collectivité a alloué un total de 150 907,30 € de subventions à des événements ou associations culturels et sportifs du territoire. Près d'une quinzaine de projets ont bénéficié d'une aide :

Scènes du Jura (saison 2023-2024)	70 000 €
Moulin de Brainans (Nuits Rebelles)	3 000 €
Ville de Champagnole (Tour de France Femmes)	10 500 €
Archéojurasites	3 000 €
Jouef 39 (exposition)	1 000 €
Collège Floral de France (Printemps Palladien)	5 000 €
Biz'Art Biz'Art (exposition estivale)	2 500 €
Jeunes Agriculteurs du Jura (Fête de l'agriculture)	5 000 €
Trans'Organisation (Transju'Cyclo)	7 000 €
SARL Les 3 Républiques (École et Cinéma)	22 907,30 €
Anim'Censeau (Festi'Rêves)	1 000 €
Autosport des Neiges (Ronde du Jura)	4 500 €
Rencontre photographique Foncine-le-Bas (exposition)	500 €
CNJ Organisation (Tram'Jurassienne)	15 000 €

TOUR DE FRANCE FEMMES

Le départ, depuis la ville de Champagnole, de l'avant-dernière étape du Tour de France Femmes s'est tenu le 17 août 2024. Les cyclistes se sont élancées sur un itinéraire de 167 km reliant Champagnole au Grand-Bornand, en Haute-Savoie.

Parallèlement à l'organisation d'ASO, des animations étaient proposées par les communes traversées qui avaient également décoré leurs rues pour l'occasion.

L'itinéraire global du Tour, nord-sud, reliait Rotterdam (départ le 12 août) à L'Alpe d'Huez (arrivée le 18 août). Le tout en 8 étapes et via 4 massifs – les Ardennes, les Vosges, le Jura et les Alpes.



PRINTEMPS PALLADIEN

La 1^{ère} édition du Printemps Palladien, organisée dans les jardins du château de Syam, s'est tenue les 11 et 12 mai 2024.

Si les décors floraux et le concours national d'art floral formaient l'épicentre de l'événement, les visiteurs ont également apprécié les multiples animations mises en place dans le parc de la Villa Palladienne – ateliers d'art floral, marché aux plantes rares, artisanat dédié, spectacle équestre, petite restauration...

Une manifestation grand public dont la fréquentation a dépassé les espérances des organisateurs et qui se tiendra de nouveau en 2025.

TOURISME

TAXE DE SÉJOUR 2024

La taxe de séjour a été instituée en France par la loi du 13 avril 1910. Elle est mise en place par délibération des Conseils municipaux ou des Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

La Communauté de communes a, pour sa part, institué la taxe de séjour le 1^{er} janvier 2005. Cette dernière permet de financer une partie des dépenses publiques liées au tourisme (aménagement, sentiers de randonnée, Maison du Tourisme...).

En chiffres

Nombre d'hébergements déclarés en 2024 : 543 (+ 8% par rapport à 2023)

Montant encaissé par la CC en 2024 : 359 801,41 €, dont 10 % sont reversés au Département, au titre de la taxe de séjour départementale.

ÉTUDE DE FRÉQUENTATION OGS

Dans le cadre de l'opération Grand Site « Vallée du Hérissou - Plateau des 7 lacs** », la CC Champagnole Nozeroy Jura, en partenariat avec Terre d'Émeraude Communauté et la CC La Grandvallièrre, a réalisé une vaste étude de fréquentation du site.

Les premiers concernés, les habitants du territoire, étaient invités à donner leur avis et à participer à cette enquête pour parler des liens qu'ils entretiennent avec les sites, et faire connaître leurs attentes. Un questionnaire était disponible en ligne jusqu'en fin d'année 2024. Les résultats seront présentés en 2025.

** « Vallée du Hérissou » : cascades du Hérissou, lacs du Val et de Chambly.
« Plateau des 7 Lacs » : lacs du Vernois, du Fioget, de Narlay, du Petit et du Grand Maclu, d'Illay et de Bonlieu.

SALON DU RANDONNEUR

Le service Tourisme de la Communauté de communes (CNJ Tourisme) était présent au côté du CDT du Jura (Jura Tourisme) et d'autres offices du tourisme au Salon du Randonneur qui s'est tenu, à Lyon, du 22 au 24 mars 2024 et réunissait 450 exposants.



> **Stand Jura : 24 m² ;**

> **1 094 contact** pour le Jura, dont **215 par CNJ Tourisme ;**

> **3 428 brochures touristiques** distribuées, dont **450 de CNJ Tourisme ;**

> **396 bulletins de jeux concours** complétés.

Le coût total de l'opération s'élevait à 13 000 € (dont 11 300 € pour le stand). Participation financière de Jura tourisme : 5 500 €, Le solde a été financé par les organismes partenaires à hauteur de 1500 € chacun, soit 7 500 € en tout.



TOURISME

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

En 2024, la fréquentation des trois bureaux de la Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura a connu une légère baisse, par rapport à celle de l'année précédente, avec en tout 20 916 visiteurs. Ces derniers se sont répartis dans les trois points d'information de la manière suivante :

- > Bureau de Champagnole : 7 931 visiteurs
- > Bureau de Foncine-le-Haut : 6 551 visiteurs
- > Bureau de Nozeroy : 6 434 visiteurs



En ligne

Site Internet : 18 194 visiteurs

Facebook : 4 703 followers

Instagram : 1 032 followers

Origine des visiteurs

En 2024, les visiteurs étaient en majorité Français (Jura, Côte d'Or, Doubs, Nord et Rhône). D'autres nationalités ont également été représentées, dans une moindre mesure, elle provenaient principalement des Pays-Bas, de Belgique et de Suisse.



JUR'AVENTURES

Mise en place par Jura Tourisme, en partenariat avec les structures touristiques locales, cette application propose de nombreuses balades à thème immersives pour se cultiver tout en s'amusant dans l'ensemble du département. En 2024, 3 parcours étaient proposés par la Communauté de communes. Ces derniers ont été téléchargés 538 fois au cours de l'année (+39% par rapport à 2023) :

- > À la découverte de la Perle du Jura (Champagnole) : 278 fois ;
- > La recette de Mamie Foncine (Foncine-le-Haut) : 177 fois ;
- > Le monde magique des Planches-en-Montagne : 83 fois (ce parcours a été mis en ligne en octobre 2024).

SITE À PISTES DE DINOSAURES

Le site à pistes de dinosaures est accessible librement toute l'année. Des visites guidées hebdomadaires sont proposées par la Communauté de communes en juillet et en août. Des venues de groupe peuvent être organisées, sur rendez-vous, en dehors de cette période. En 2024, 158 personnes ont participé aux visites guidées (+18 % par rapport à 2023).



AMÉNAGEMENT DE LA VÉLOROUTE



Piloté par le Département, en lien avec la Communauté de communes, le projet d'aménagement de la véloroute reliant Champagnole au lac de Chalain a été lancé en fin d'année 2017.

En ce qui concerne la période 2022-2023, il s'agissait de relier le cheminement de Champagnole à la piste existante, partant de Montigny-sur-l'Ain. Le chantier concernait surtout la sécurisation de la traversée de la rivière d'Ain sur le pont de Pont-du-Navoy.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour rénover le pont et le doubler d'une passerelle métallique réservée aux modes de déplacement doux,

En 2024, le chantier s'est, cette fois, intéressé au tronçon reliant Marigny au camping de la Pergola. Les travaux, ont été effectués par l'entreprise Eurovia,

Dans le cadre de l'aménagement de la véloroute dite « voie PLM », le chantier consistait à déporter la chaussée de la RD 27 afin d'élargir le sentier piétonnier qui longe la route, et à prolonger ce sentier jusqu'à l'entrée du camping de la Pergola.

Les travaux comprenaient la dépose des barrières et du garde-corps, les terrassements, la pose d'un élément préfabriqué pour soutenir le sentier, le revêtement de la piste (pose d'un enrobé), la construction d'un muret en béton entre la piste et la départementale et l'élargissement de la chaussée côté parking.

Après un arrêt temporaire des travaux dû à des malfaçons visuelles au niveau du muret, le chantier a repris à la fin du mois de mars 2024 et s'est achevé à la mi-avril de la même année avec la pose du garde-corps.

Le budget prévisionnel des travaux Marigny / La Pergola s'élève à 139 999 € HT

Financement :

État / DSID (Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements) : 30 %

Région / PAIR (Plan d'Accélération de l'Investissement Régional) : 30 %

Département : 20 %

Communauté de communes : 20 %



TOURISME

LA HALTE

À l'initiative des GTJ et de l'ENJ, un appel à projet avait été lancé dans le but de mettre en place des espaces de convivialité dans les montagnes du Jura. L'objectif est d'encadrer les pratiques de randonnées en itinérance et de repenser le tourisme hivernal afin de maintenir le tissu économique et de développer un tourisme quatre saisons.

La commune de Foncine-le-Haut a répondu à l'appel à projet et a été retenue parmi les trois sites pilotes. Ce projet consistait en l'installation d'une « halte » au départ du site trappeur multi-activités des Arboux, avec la création d'une aire de convivialité, de toilettes sèches et d'une nouvelle zone de jeux.



Les travaux ont débuté au printemps 2024 et se sont achevés au cours de l'automne de la même année.

La Communauté de communes, qui subventionne le projet, a aussi participé à la réalisation d'un panneau totem, valorisant le territoire, installé sur le site.

Budget du projet : 145 000 €

Financement :

État (FNADT) : 72 500 €

Département du Jura : 21 750 €

Communauté de communes : 21 750 €

Commune de Foncine-le-Haut : 29 000 €

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT 2022-2024

Le programme de travaux et d'aménagements des circuits de randonnées, réalisé en partenariat avec le Département du Jura, s'est achevé en 2024 avec la réfection et la mise aux normes des garde-corps, ainsi que la reprise de la maçonnerie, sur le viaduc de la voie du Tram à Foncine-le-Bas, qui se situe face à la cascade du Bief de la Ruine.



Les travaux ont été effectués à la fin du mois de juin 2024 par l'entreprise Juraménagement (Chaux-des-Crotenay) pour un montant total de 18 952 € HT.

De leur côté, la réalisation et la mise en place de 19 tables de lecture ont permis d'harmoniser (identité graphique) une partie des panneaux disséminés sur le territoire, en remplaçant les plus vieillissants et ceux dont les informations nécessitaient une mise à jour.

- > **À Chaux-des-Crotenay** : 3 panneaux ont ainsi été installés aux belvédères du Racht, À-Taiclet et Pré-Grillet ;
- > **À Foncine-le-Haut** : 4 panneaux sur le sentier d'interprétation du Bief de la Ruine, 2 au belvédère du Bulay et 5 sur le sentier d'interprétation de la source de la Saine ;
- > **À Foncine-le-Bas** : 1 panneau au belvédère du Bief de la Ruine ;
- > **À Châtelneuf** : 1 panneau au belvédère du Rocher de la Baume ;
- > **À Esserval-Tartre** : 1 panneau au belvédère de la Frête Arbez ;
- > **À Fraroz** : 1 panneau au belvédère du Mouflon ;
- > **À Ney** : 1 panneau au belvédère du Bénédegand.

La mise en place de ces tables de lecture a commencé au mois de juillet 2024 et s'est achevée à l'automne.

Les services de la Communauté de communes ont réalisé le contenu ainsi que la pose des panneaux. Pour la conception et l'impression : entreprise Signaux Girod (Bellefontaine), pour un montant total de 21 312 € HT.

COMMUNICATION

SUPPORTS INSTITUTIONNELS

En 2024, la Communauté de communes a publié 2 magazines intercommunaux (CC Mag).

Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des communes du Territoire en juillet et novembre avec pour objectif d'informer les usagers sur les réalisations et projets portés par la Communauté de communes et les communes qui la composent,

En parallèle, tout au long de l'année, d'autres supports ont également été réalisés par le service Communication de la collectivité : visuels (affiches, flyers, cartons d'invitation...), documents de présentation, signalétique du bâtiment Le Jouef et du bureau France services à Champagnole, banderoles, gobelets et tours de cou personnalisés, cartes de visite...



SUPPORTS TOURISTIQUES

En 2024, un magazine touristique (été) a été réalisé et une nouvelle formule 4 saisons a été élaborée pour aborder l'année 2025. 10 000 exemplaires ont été diffusés dans la Maison du Tourisme et les lieux de passage touristique.

Les services Communication et Tourisme ont également réalisé un guide des hébergement et des tables d'interprétation (voir page précédente).

Le topo pédestre, regroupant les fiches individuelles de chaque circuit, a été refondu (avec ajout d'un nouveau sentier de randonnée à Valemoulières) pour une parution en 2025.

Différents guides et agendas à destination des locaux et visiteurs extérieurs ont également été mis en place.



SUPPORTS PRESSE/MAGAZINES

En 2024, 8 visuels, ou rédactionnels publicitaires, ont été réalisés par la Communauté de communes pour parution dans la presse et les magazines locaux.

Publicités touristiques :

- > Petit Futé (publicité sur 1 page)
- > Guide été Hebdo39 (publicité sur 1 page)
- > Guide été Voix du Jura (publicité sur 1 double page)
- > Hebdo 39 (2 publicités, 1 page chacune)

Rédactionnel touristique :

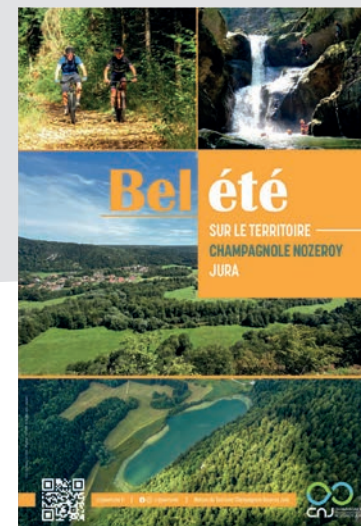
- > Jura le Magazine - CDT du Jura (rédactionnel de 2 pages)

Publicité institutionnelle :

- > Hebdo39 (publicité sur 1/2 page, thématique CNJ Seniors)

Rédactionnel institutionnel :

- > Supplément des intercommunalités Voix du Jura (rédactionnel de 4 pages)





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZERoy JURA

Bâtiment Le Jouef
3 rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE

03 84 52 06 20
contact@champagnolenozeroyjura.fr
champagnolenozeroyjura.fr

